

CONTEXTE

En mars 2020, l'OMS déclare l'épidémie de Covid-19 comme ayant atteint le stade de pandémie. La Réunion n'est pas épargnée. L'arrivée sur le territoire de nouveaux variants du virus en 2021 s'accompagne d'une intensification de l'épidémie sur l'île. La situation sanitaire et les connaissances que nous avons sur le virus évoluent au fil des mois engendrant la nécessité d'une veille sur le sujet et l'actualisation des connaissances des intervenants.

Les communes ont un rôle clé à jouer pour freiner la propagation du virus sur le territoire et promouvoir la santé de la population. Afin d'accompagner les communes dans le développement d'actions de prévention et promotion de la santé sur leur territoire, l'ARS Réunion et l'IREPS Réunion proposent un dispositif d'accompagnement des communes. **L'objectif vise à mobiliser et accompagner les acteurs de terrains en contact avec la population (associations de quartier, sportives, culturelles, médiateurs...).**

Ce dispositif prend la forme d'une série de webinaires baptisée **COVIDLIVE à l'intention des mairies**. Dans un premier temps, **trois sessions d'1h30 se tiendront sur 2 semaines en avril 2021**. Elles seront suivies dans un second temps, de **sessions d'échanges de pratiques qui auront lieu en moyenne tous les 15 jours en 2021**.

Les principaux objectifs des webinaires seront de :

- Diffuser les dernières données validées sur la Covid-19, les gestes barrières, les modalités de dépistage, l'importance du contact tracing, de l'isolement et l'intérêt de la vaccination.
- Connaître les dernières mesures en vigueur sur le territoire.
- Connaître et comprendre les critères d'efficacité des actions en éducation pour la santé.
- Connaître les outils, les ressources disponibles en éducation pour la santé.
- Echanger autour des stratégies d'interventions que les communes auront mises en œuvre ou voudraient déployer.
- S'appuyer sur l'expertise existante pour construire des stratégies adaptées à leur territoire.

Les sessions sont ouvertes à **tous les intervenants et acteurs des communes** intéressés par la problématique. En préalable, les maires devront désigner un élu référent et un personnel référent pour la prévention en population. Ces 2 référents s'engagent à participer aux webinaires, et à élaborer une stratégie d'intervention Covid-19. **Les webinaires seront enregistrés et mis à disposition sur internet**. Entre chaque session, les binômes référents auront la possibilité de faire remonter à IREPS Réunion leurs questionnements et les difficultés rencontrées sur le terrain. Ceux-ci pourront servir de base d'échange lors des webinaires suivants.

STRUCTURE/COMMUNE :

BINOME REFERENT DE LA COMMUNE :

	Prénom, Nom	Fonction/Structure	Adresse mail	Téléphone
Elu				
Chef de projet				

Fait pour faire valoir et servir ce que de droit

A Le

Nom/Prénom + Signature + cachet du Maire

D'UNE PART,

..... en qualité de,
déclare mon intention de participer au dispositif d'accompagnement des communes pour le développement d'une stratégie d'action en réponse à la Covid-19.

Par la présente, la commune s'engage à :

1. Désigner un binôme référent constitué d'un élu et d'un chef de projet ;
2. Assurer la participation du binôme référent aux webinaires de formation et d'échanges de pratiques ;
3. Relayer la communication autour du dispositif d'accompagnement ;
4. Déployer les connaissances et les nouvelles pratiques acquises par le binôme référent dans leur structure et sur leur territoire ;
5. Formaliser des objectifs d'intervention propres à la commune, à l'issue de la troisième session de webinaire ;
6. Communiquer à l'IREPS et à l'ARS : les stratégies que la commune aura développées dans le cadre de la situation sanitaire via un formulaire numérique dédié permettant d'indiquer les suites données aux séquences de webinaire.

D'AUTRE PART,

Madame Martine LADoucETTE en qualité de **Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de La Réunion (ARS Réunion)** déclare mon intention d'accompagner les communes dans le développement d'une stratégie d'action en réponse à la Covid-19 en 2021.

Par la présente, l'ARS Réunion s'engage à :

1. Désigner un référent prévention qui sera l'interlocuteur privilégié des mairies ;
2. Etre en appui des communes pour les besoins d'accompagnement dans la mise en œuvre des actions de prévention ;
3. Etre en appui des communes pour les besoins de pédagogie pour la compréhension de la situation épidémiologique du territoire ;
4. Faciliter les échanges entre la mairie et les acteurs sanitaires du territoire ;
5. Inscrire dans la convention qui lie l'ARS et l'IREPS les actions d'accompagnement des mairies dans la stratégie de lutte contre la COVID19.

D'AUTRE PART,

Monsieur Benjamin BRYDEN en qualité de **Président de l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS) de La Réunion** déclare mon intention d'accompagner les communes dans le développement d'une stratégie d'action en réponse à la Covid-19 en 2021.

Par la présente, l'IREPS Réunion s'engage à :

1. Construire et déployer un dispositif d'accompagnement à destination des communes pour la mise en œuvre de stratégies d'action en réponse à la situation de crise sanitaire Covid-19, en 2021. Ce dispositif prendra la forme de webinaires ;

2. Concevoir et mettre en œuvre trois webinaires de formation sur la Covid-19 ;
3. Animer des webinaires d'échanges de pratiques auprès de l'ensemble des binômes référents communaux autour des stratégies qu'ils proposeront ;
4. Mettre à disposition des mairies les différents outils de communication existants sur la stratégie TAP : tester, alerter, protéger et la vaccination ;
5. Concevoir et mettre à disposition du binôme référent un formulaire de recueil d'information sur les actions nouvellement mises en œuvre en réponse à la situation sanitaire ;
6. Communiquer sur le dispositif d'accompagnement.

Fait pour faire valoir et servir ce que de droit

A Le

Nom/Prénom + Signature + cachet
Directrice générale de l'ARS Réunion

Nom/Prénom + Signature + cachet
Monsieur/Madame le Maire

Nom/Prénom + Signature + cachet
Président de IREPS Réunion